

DECLARATION SOLENNELLE

Aux membres siégeant ce jour à Tarbes au soit disant Conseil d'Administration du nouveau Parc National des Pyrénées.

Nous élus, habitants, pyrénéens d'hier et d'aujourd'hui, encore habités d'une certaine idée de notre pays, qui depuis des mois multiplions démarches et initiatives pour tenter de vous convaincre. Nous qui vous avons présenté notre démission dès le début du mois de juillet, vous demandons solennellement Madame la Préfète et l'ensemble des grands représentants de l'Etat qui se trouvent en cet instant à vos côtés, de couper la ficelle bien trop grosse d'une pénible histoire.

Notre Territoire ne désigne pas une portion d'espace dérangée par les hommes, mais la relation fusionnelle de l'homme avec le milieu naturel dans lequel il vit. L'homme qui façonne, entretient, embellit, enrichit et révèle des potentialités, en un mot une histoire, qui serait, sans lui, restée virtuelle.

Notre Patrimoine ne fait pas simplement référence à ce milieu et à ses ressources naturelles. Il est le fruit d'une connaissance longuement et durement acquise par les sociétés de nos Vallées, il est l'expression de notre relation au territoire et à l'amour que nous lui portons. Notre Patrimoine c'est le respect que nous portons à notre territoire et à ses ressources, c'est le savoir de toutes les générations, enrichi au fil des siècles.

Notre Histoire, inscrite dans les Fors de nos vallées, dans nos Jurades et aujourd'hui dans nos Commissions Syndicales, nos communes, démontre le poids de notre légitimité en qualité de légataires au nom de la France et de l'Humanité d'un patrimoine prestigieux et magnifique, enrichi par nos mœurs ancestralement démocratiques, nos us et coutumes, nos traditions authentiquement populaires.

La société, au nom de laquelle on prétend nous empêcher de poursuivre notre œuvre multiséculaire, a beaucoup plus besoin, pour l'équilibre des hommes qui la fondent aujourd'hui, de l'expérience acquise ici, que des effets de mode ou des tentatives éperdues de retour à une bonne conscience collective qui permettra aux sinistres pollueurs engendrés par le matérialisme et le capitalisme de continuer à détruire notre planète en paix.

Si, par un soudain retour de lucidité, accompagné du courage collectif qui déterminent les grands moments de l'histoire, vous coupez en effet ce fil sordide, vous permettriez à nos Pyrénées d'un seul coup et dans un même mouvement d'embrasser la France et l'Humanité. Vous seriez alors fêtés au niveau qui deviendrait le vôtre. Dialogue, plaisir de se retrouver et de bâtir ensemble reviendraient immédiatement.

Si par malheur vous deviez ce matin rater ce rendez-vous auquel vous convie l'histoire un Conseil d'Administration aussi incomplet que dérisoire consacra un décret qui n'aurait dû voir le jour qu'au terme de la grande réflexion commune promise à la charte et désormais aussi consommée qu'inutile.

Que le Directeur revête ce matin les pleins pouvoirs octroyés par le pouvoir central, ne tient déjà plus que de l'anecdote. En un seul article comme en cent, le numéro 1 de ce décret a définitivement réuni la « zone cœur » et les territoires de la « zone d'adhésion » dans une seule et même affaire. Celle là précisément que le 21^{ème} article vient éclairer de l'étrange lueur de la douleur : « *L'établissement public national à caractère administratif du Parc National des Pyrénées... assure la gestion et l'aménagement du Parc* ».

Après n'avoir consulté aucune commune, comme l'obligation lui en était pourtant impérieusement faite par le décret de 1967. Après l'inutile farce de l'enquête publique, la modification du calendrier, la parodie de cet été, un Conseil d'Administration bien incomplet. L'Etat, l'Etat de notre pays ne se sera décidément pas grandi. Par contre il se sera durablement mis hors jeu de l'Histoire qui commence ce matin de si funeste manière et ce, quelque soient les conclusions à venir des juges saisis qui, un jour, livreront leur verdict sur une grille de lecture qui n'existe pas et sur un funeste processus auquel il ne manquait que la réunion de ce jour. Vous aurez installé le nouveau Parc National des Pyrénées. Peu importe si le Président-caution démissionne dans six mois. L'Etat sera passé en force. Il ne lui restera plus alors qu'à accentuer sa triste besogne de division et à reprendre le maniement que nous pensions révolu de la carotte et du bâton.

Nous n'entrerons pas plus aujourd'hui que demain dans ce jeu là.

Nos Pyrénées méritent mieux.

Merci pour votre intérêt, peut être pour votre lecture et nous l'espérons pour votre sage décision qui fonde en cet instant une nouvelle espérance.

A BUZY le 09 Octobre 2009.

Copie :

- Monsieur le Président de la République Française,
- Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer,
- Madame la Préfète des Hautes-Pyrénées,
- Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques
- Monsieur le Directeur du Parc National des Pyrénées,
- Monsieur le Sous-Préfet d'Oloron-Sainte-Marie
- Monsieur le Sous-Préfet de Bagnères de Bigorre,
- Monsieur le Sous-Préfet d'Argelès-Gazost,
- Monsieur le Président du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques
- Madame la Présidente du Conseil Général des Hautes-Pyrénées